



PHOTOS



Nom d'équipe :

Pour le 1^{er} mai : minimum 10 noms et 10 photos. **Pour le 15 juin** : documents finaux. Après cette date, amende 100 \$ et suspension du gérant (1 match). Les documents doivent être identiques. Exemple : Sur le contrat le # 1 est Monsieur X vous aurez donc à la photo # 1 Monsieur X. Entre le 1^{er} mai et le 15 juin il n'est pas nécessaire d'envoyer des mises à jour. Tout joueur qui aura joué 1 match devra être sur le contrat. Il ne pourra pas être retiré même si le joueur décide de ne plus jouer. Vous devez envoyer le document par courriel : liguevoyageurs@outlook.com



1 Étienne Raby



2 Gabriel Malcolm



3 Matthieu Gagnon



4 Dominic Perron



5 Jean-François Lafrenière



6 Pascal Deslauriers



7 Vincent Filippi



8 Kenny François



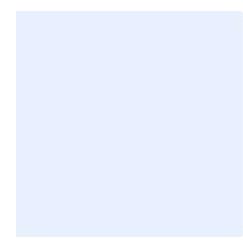
9 Antoine Fournier



10 Samuel Rossi



11



12



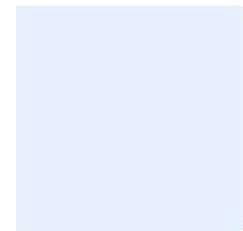
13



14



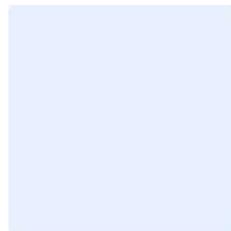
15



16



17



18



19



20